

L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

— PRIX DU PÉTROLE —

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 14 août 2020 - La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 14 août 2020.

- Le prix de l'essence, du mazout de chauffage et du diesel restera le même pour le moment.
- Le prix du propane baissera de 1,2 cent le litre pour Irving Energy Distribution and Marketing; de 2,2 cents le litre pour Superior Propane; puis de 1,7 cent le litre pour Kenmac Energy Inc., Noonan Petroleum et Island Petroleum.

Le prix de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 98,0 et 99,1 cents le litre et celui du diesel se situera entre 100,6 et 101,8 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 70,1 cents le litre.

Le prix maximal du propane se situera entre 72,2 et 72,5 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits pétroliers, visitez le irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix à nouveau le 21 août 2020.